

Question orale de Madame Athénaïs Cazalis de Fondouce relative à l'état des arbres du square de Léopoldville et dans les rues avoisinantes :

Nous avons été interpellés par plusieurs habitants concernant l'état préoccupant des arbres situés au square de Léopoldville, et plus particulièrement dans l'ancienne aire de liberté pour chiens actuellement utilisée comme cour de récréation temporaire par l'école Claire Joie.

Il apparaît que plusieurs arbres présenteraient des signes avancés de stress hydrique et thermique : feuillage clairsemé, dépérissement visible et présence importante de bois mort sur certains sujets anciens. Les habitants s'interrogent en particulier sur l'impact éventuel de la couche de dolomie récemment répandue sur le sol de cet espace, qui pourrait, selon eux, réduire la perméabilité des sols et aggraver les difficultés rencontrées par les arbres lors des épisodes de forte chaleur.

Au-delà de ce site précis, plusieurs arbres des rues avoisinantes semblent eux aussi souffrir de stress thermique et hydrique. Dans ce quartier dense et fortement minéralisé comme ailleurs où les épisodes caniculaires renforcent les îlots de chaleur, la préservation du patrimoine arboré est pourtant essentielle, tant pour le rafraîchissement de l'espace public que pour la protection des habitants, et en particulier des enfants et des personnes vulnérables.

La situation est d'autant plus préoccupante que les enfants de Claire Joie dépendent actuellement de cet espace extérieur pour leurs récréations au quotidien. La dégradation des arbres réduit l'ombrage disponible lors des fortes chaleurs, tandis que la présence éventuelle de branches mortes peut constituer un risque pour leur sécurité.

D'où les questions suivantes :

1. Les services communaux ont-ils récemment procédé à une évaluation sanitaire des arbres du square de Léopoldville et, le cas échéant, quelles mesures d'entretien, de sécurisation ou de remplacement sont-elles prévues ?
2. Une attention particulière est-elle portée à la sécurité des enfants de l'école Claire Joie qui utilisent quotidiennement cet espace comme cour de récréation temporaire, notamment en ce qui concerne le besoin d'ombre lors des épisodes de fortes chaleurs, la présence de bois mort et l'état général des arbres ?
3. Une analyse a-t-elle été réalisée quant aux effets de l'épandage de dolomie sur la santé des arbres, la perméabilité des sols et l'infiltration de l'eau ?
4. Quelles mesures concrètes le Collège entend-il prendre pour améliorer le régime hydrologique du square de Léopoldville et des rues environnantes, afin de renforcer la résilience des arbres existants face aux épisodes de chaleur et préserver durablement ce patrimoine végétal indispensable au rafraîchissement du quartier ?

Je remercie d'avance les services qui prépareront les réponses à ces questions.

Réponse en séance :

Monsieur le Bourgmestre :

Merci Madame. Donc, je vais tenter de répondre à vos questions point par point.

1^{ère} question sur le fait de savoir si les services communaux ont procédé récemment à une évaluation sanitaire des arbres et des mesures qui auraient été prises. La réponse est oui, l'évaluation de l'état sanitaire du patrimoine arboré communal est réalisé annuellement. Ce suivi est complété par des observations ponctuelles sur base notamment de signalement de riverains, de communication interne ou d'observation des jardiniers ou agents communaux.

L'entretien des arbres est assuré par les services communaux lorsque les interventions peuvent être réalisées dans des situations de sécurité compatibles avec nos moyens humains et techniques, ou par des entreprises spécialisées, par exemple lorsque des compétences spécifiques et des équipements particuliers sont nécessaires.

2^{ème} question : sécurité des enfants de l'école Claire-Joie. Oui, une attention particulière a été portée à la sécurité de l'ensemble des usagers du Square, et plus particulièrement aux enfants qui fréquentent cet espace.

Il est exact que ça leur sert de cour de récréation au vu de l'exiguïté de l'école. Les premières observations réalisées sur le site ont permis d'identifier certains arbres nécessitant une intervention. Il est prévu de procéder à l'abattage et au remplacement d'arbres morts ou fortement dépérissants dont un cerisier et un marronnier qui ont subi d'importants dommages. Un robinier fera l'objet d'un élagage destiné à supprimer le bois mort présent dans son houppier. Ces interventions seront réalisées conformément aux dispositions nature durant la période autorisée pour ces travaux.

3^{ème} point, la question de la dolomie. Qu'en est-il de l'infiltration avec la Dolomie ? Aucun élément ne permet aujourd'hui d'établir un lien entre l'épandage de dolomie et des symptômes observés dans les arbres du Square. La Dolomie est un matériau minéral naturel, composé de calcium et de magnésium. Elle est couramment utilisée dans les aménagements paysagers et les revêtements semi- perméables. Lorsqu'elle est mise en œuvre correctement et sans damage excessif, elle permet le maintien de l'infiltration des eaux pluviales vers le sol. Par ailleurs, les surfaces concernées demeurent relativement limitées par rapport aux zones perméables présentes dans le Square, lesquelles continuent à assurer par ailleurs l'alimentation naturelle des sols en eau.

4^{ème} question : quelles sont les mesures concrètes que le collège prend, souhaite prendre pour améliorer le régime hydrologique des rues avoisinantes et du Square ? Les moyens actuellement consacrés à l'arrosage sont prioritairement dirigés vers les jeunes arbres nouvellement plantés dont la reprise dépend fortement des apports en eau durant les premières années de leur vie. Cette capacité d'arrosage a notamment pu être renforcée, ces dernières années, grâce à la réduction progressive des plantations annuelles et du nombre de suspensions fleuries permettant de réaffecter une partie des ressources disponibles vers le suivi des jeunes arbres. C'est une mesure que nous avons prise en Collège après discussion, puisque nous disposons de camions avec des citernes et des longs tuyaux avec moteur électrique pour arroser les corbeilles en hauteur,

on a dû faire un arbitrage, ne pouvant pas continuer à faire le tout. On a préféré favoriser les arbres plantés existants. Concernant les arbres adultes, la situation est différente selon leur taille et les conditions météorologiques, leurs besoins hydriques peuvent varier entre 150 à 450 l d'eau par jour. De tels volumes ne peuvent pas être raisonnablement compensés par un arrosage artificiel à l'échelle communale. Le maintien de surfaces perméables et l'infiltration naturelle des eaux pluviales constituent dès lors les leviers les plus efficaces pour leur alimentation en eau. À cet égard, la configuration actuelle du Square permet une infiltration suffisante des eaux de pluie vers les zones racinaires.

Plus largement, il convient de rappeler que le dépérissement ou la défoliation d'un arbre ne peut être attribuée à une seule cause. Le stress hydrique constitue effectivement un facteur important dans le contexte climatique actuel, mais d'autres éléments peuvent aussi affecter la vitalité des arbres. Les racines notamment ont besoin d'oxygène, tout autant que les feuilles ont besoin d'eau et de lumière. L'utilisation intensive d'un espace vert - on revient à la question de l'interpellation et du compactage excessif - entraîne par piétinement des échanges gazeux au niveau racinaire et pose problème pour l'infiltration des eaux de pluie.

Les arbres d'alignement sont souvent implantés dans des fosses de plantation dont la dimension reste contrainte par de nombreux usages de l'espace public, notamment les enjeux de mobilité, d'accessibilité et de sécurité et les volumes de sols disponibles pour le développement racinaire et le stockage de l'eau y sont parfois trop limités.

Enfin, divers facteurs biologiques peuvent également intervenir dans le dépérissement d'un arbre : maladie d'origine fongique, bactérienne, certains ravageurs ou le vieillissement naturel des sujets.

En conclusion, le patrimoine arboré communal connaît une croissance constante. Depuis que je suis Bourgmestre - et le mérite ne m'en revient certainement pas seul, mais on a commencé tout de suite - on a planté plus de 1500 arbres et on continue les lignes vertes de plantation. Ce qui implique évidemment de l'entretien, de l'arrosage, de l'élagage aussi tout comme les surfaces vertes à entretenir. Ces évolutions correspondent aux objectifs de renforcement de la Canopée et d'adaptation au changement climatique, mais elles engendrent également une augmentation continue des besoins en entretien. Dans ce contexte, les services communaux doivent composer avec des moyens humains, techniques et financiers qui sont nécessairement limités. Un suivi régulier du patrimoine arboré et bien assuré.

Il n'est toutefois pas matériellement possible de réaliser l'ensemble des opérations d'entretien souhaitables dans les délais les plus courts pour chaque arbre. Les interventions sont donc priorisées en fonction des enjeux de sécurité, de l'urgence sanitaire des arbres concernés et des ressources disponibles, tout en veillant à maintenir un niveau de gestion cohérent à l'échelle de l'ensemble du territoire communal et des ressources disponibles, tout en veillant à maintenir un niveau de gestion suffisant à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Voilà la réponse que je pouvais, dans l'état actuel des choses, vous fournir.

Madame Cazalis de Fondouce :

Merci pour ces éléments. J'aimerais simplement, en conclusion pour moi sur ce point, souligner l'importance de conserver le patrimoine arboré qui existe. Planter c'est super. 1500 arbres, c'est super. Mais conserver ce

Conseil communal du 06 juli 2026

qui existe déjà, c'est encore plus important. On l'a vu aussi tout à l'heure, on plante un arbre, il met 20 ans à faire une ombre décente, donc il faut tout faire pour préserver les arbres qui existent et pas seulement planter des nouveaux. Voilà donc, j'insiste sur ce point, parce que quand on coupe un arbre ou quand on abat un arbre qui n'a pas besoin d'être abattu, c'est 20 ans de perdu en fait.

Monsieur le Bourgmestre :

A tout le moins.



etterbeek.brussels